



1, rue de l'Hôtel-de-ville
Ville de Léry (Québec) J6N 1E8
Téléphone : (450) 692-6861
Télécopieur : (450) 692-6881
Courriel : info@lery.ca

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-513

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné QUE :

Le Conseil municipal de la Ville de Léry a, lors de la séance extraordinaire tenue le 25 janvier 2023, adopté le règlement numéro 2022-513, règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2023 ainsi que les modalités de paiement.

Toute personne intéressée peut consulter ce règlement aux heures régulières d'ouverture de la municipalité.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 27^e jour de janvier 2023.

Michel Morneau MAP urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier